



## Programme de Doctorat Dérogation pour les Doctorants ayant plus de 10 semestres d'études

**Rappel** : L'inscription prévue au doctorat ne peut dépasser 10 semestres sauf dérogation accordée par le Vice-doyen, qui en informe le Rectorat.

<b>Coordonnées de l'étudiant/e</b>		(écrire lisiblement s.v.p.)
N° d'immatriculation : .....	Inscrit(e) au Doctorat depuis le : .....	
NOM : .....	Prénom : .....	
Direction de thèse : .....	Délai présentation thèse actuel : .....	
Nombre de semestres supplémentaires demandés : .....		
<b>Motifs de la demande :</b>		
<i>(Veuillez avoir l'amabilité d'exposer ci-dessous les motifs ou joindre un courrier, avec toutes les pièces pertinentes)</i>		
<b>Date :</b>	<b>Signature étudiant :</b>	
<b>Préavis de la direction de thèse :</b>		
<i>(Veuillez avoir l'amabilité d'exposer les motifs quant à un préavis favorable ou défavorable)</i>		
<b>Date :</b>	<b>Signature de la direction de thèse :</b>	
<b>Décision du Vice-doyen :</b>		
<input type="checkbox"/> <b>Dérogation accordée</b> <input type="checkbox"/> <b>Dérogation refusée</b> : (cf. lettre annexée)	<b>Nombre de semestre accordés</b> : .....	
<b>Date :</b>	<b>Signature Vice-doyen :</b>	
	<i>(conformément à la délégation du 21.09.2022)</i>	
A compléter par le Secrétariat des étudiants : Nouveau délai présentation thèse .....		

**Merci d'inscrire sur les lignes prévues à cet effet votre nom, prénom et votre adresse, pour réexpédition :**



.....

.....

.....

.....

.....

**Formulaire à transmettre au Secrétariat des étudiants de Droit (bureau 3093)  
Uni-Mail, 3<sup>ème</sup> étage**